

**Aux prêtres du diocèse de Meaux**

Meaux, le 25 mars 2020

Chers amis

A l'occasion de **la solennité de l'Annonciation** nous sommes invités par les évêques de France à faire sonner, dans la mesure du possible, les cloches de nos églises mercredi 25 mars à 19h30. N'hésitez pas à vous appuyer, là où c'est possible, sur les référents des clochers. Un certain nombre de systèmes automatiques de sonnerie sont aussi programmables.

N'oubliez pas de mettre une bougie sur au moins une des fenêtres du presbytère. Ce sera notre manière d'encourager ceux qui sont au plus près des malades et tous ceux qui les assistent.

Parmi nos paroissiens un certain nombre demandent comment **apporter de l'aide** aux plus démunis, aux personnes vulnérables... Pour cela deux plateformes peuvent les mettre en relation avec les associations caritatives qui ont des besoins de bénévoles (entre autres Secours Catholique, Restos du Cœur, Secours populaire, Croix Rouge...) :

<https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>

<https://seine-et-marne.fr/Departement/Seine-et-Marne-Entr-aide>

Merci de faire connaître ces plateformes sur vos sites internet. Il est toujours possible de se rapprocher des antennes locales des associations caritatives. Il reste encore l'aide de proximité à la personne que l'on sait seule, au sans domicile que l'on a repéré...

Vous aurez noté aussi que la **journée fraternelle du mercredi saint** a été annulée. Nous souhaitons la reporter. Nous vous ferons connaître la date prochainement.

D'ici quelques jours notre évêque vous donnera les indications pour **la semaine sainte** que nous allons vivre en mode confiné.

Nous restons tous les deux à votre disposition, n'hésitez pas à nous appeler pour toutes questions.

Fraternellement

Père Alain Le Saux  
Père Guillaume de Lisle